

Taxe professionnelle (niveau 1)

Acquérir les mécanismes

OBJECTIFS

- Acquérir les mécanismes de la taxe professionnelle afin d'établir les déclarations et de vérifier les impositions.
- Profiter des mesures d'allègement.
- Cerner les différents aspects de la réforme de la taxe professionnelle : dégrèvements, réductions de bases et exonérations.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Les trois exercices d'application et l'étude de cas finale permettent aux participants de maîtriser les réflexes indispensables pour le calcul de la taxe professionnelle et d'acquérir les techniques de contrôle de l'avis d'imposition. Les participants sont invités à se munir d'une calculatrice.



Retrouvez ce cursus dans le parcours professionnel
Gestion fiscale de l'entreprise présenté page 398.

PUBLIC CONCERNÉ


- Avocats, fiscalistes et juristes
- Responsables comptables, administratifs et financiers
- Experts-comptables et commissaires aux comptes
- Leurs collaborateurs récemment nommés et toute personne impliquée dans la gestion de la TP

ANIMATEUR

Betty TOULEMONT
Avocat Associé
PDGB Société d'Avocats

1 jour - 7 heures
code 3059
tarif HT : 795 €
repas compris

Paris
3 février / 1^{er} avril / 5 juillet / 18 octobre 2010
Lyon
12 mars / 12 octobre 2010
Marseille
6 mai / 8 novembre 2010

 Ce cursus en intra ? Contactez-nous au 01 44 09 21 98

PROGRAMME

Établir les déclarations

- **Identifier les notions fondamentales**
Le principe de l'annualité de l'impôt
La notion d'établissement et le principe de l'imposition communale
La période de référence
- **Cerner le champ d'application**
Les personnes et les activités imposables
Les exonérations permanentes et temporaires
- **Satisfaire à ses obligations déclaratives**
Les différentes déclarations : déclaration provisoire et déclaration 1003
La définition des concepts de taxe professionnelle (création d'établissement, changement d'exploitant, transfert d'établissement, cessation d'activité) et leur impact sur les obligations déclaratives
Exercice d'application : calculer la taxe professionnelle et remplir la déclaration 1003

Maîtriser l'assiette de la taxe professionnelle

- **Déterminer les bases d'imposition à la taxe professionnelle**
Les immobilisations imposables : critères d'imposition, notion de disponibilité et analyse des cas particuliers
Le calcul des valeurs locatives des biens non passibles d'une taxe foncière
L'impact des restructurations d'entreprises sur le calcul des valeurs locatives
Les réductions de la base imposable
Exercice d'application : détermination de l'assiette de la taxe professionnelle

• Profiter des mesures d'allègement

Le plafonnement en fonction de la valeur ajoutée
Les autres dégrèvements

Exercice d'application : rédaction d'une demande de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée

• Vérifier l'avis d'imposition

Valeur locative des biens soumis aux taxes foncières : les éléments retenus par l'administration
Valeur locative des autres biens : rapprochement avec la déclaration 1003
Calcul du montant de l'imposition

Étude de cas : réalisation de contrôles sur un avis d'imposition donné

Offre Cursus +



Formation complémentaire
" Taxe professionnelle (niveau 2) "
code 3010 page 451
Tarif couplé des deux formations :
1 890 € HT au lieu de 2 110 € HT